

37/2022

GESTION COMPTABILITE TARIFICATION

ELABORER L'ERRD (ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES)



FORMATION EN DISTANCIEL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le contexte législatif (loi de finance SS de 2016, 2017 et 2018) et réglementaires (décret du 21 décembre 2016 codifié, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis)
- Acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer l'ERRD
- Maîtriser la procédure de l'ERRD au sein du nouveau dispositif, et en particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'un CPOM

PROGRAMME

■ L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico sociaux sous EPRD

- L'ERRD : le moyen de rendre compte :
 - une procédure réglementée : échéances, transferts sur une plateforme.
 - la place de l'ERRD dans le cadre d'une négociation contractualisée via le dialogue de gestion (CPOM).

■ L'ERRD : composition et construction

- Tableau de l'activité réalisée
- Le ou les CRP (principal ou annexes)
- Le suivi durant l'année, les décisions modificatives, ou transferts de crédits.
- Les tableaux annexes relatifs à la l'emploi des crédits (frais de personnels, tableau de répartition des charges, tableau des provisions et réserves, etc..)
- Le rapport d'activité réalisée et financier
- L'ERRD synthétique, le calcul de la CAF réalisée.
- Du résultat comptable au résultat administratif, l'affectation du résultat : affectation à un projet (réserves) et porosité du résultat
- Lien entre l'affectation du ou des résultats avec les fiches actions du CPOM : les résultats : moyens des objectifs.
- Le bilan financier et les ratios

■ Le tableau de bord ANAP : un complément à l'ERRD

- Les indicateurs réglementés dits indicateurs de performance : ANAP.
- Repérer les sources de collecte des indicateurs (frais de personnel, GRH, le suivi des usagers, de l'activité, etc...)

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Dates / Horaires / Durée

6 heures de classe virtuelle :

- **22, 24 et 25 février** de 10h à 12h
(3X2h00)

+ 2 séquences de travail en autonomie

> [s'inscrire en ligne](#)

Intervenant

Luc MAUDUIT - [Présentation](#)

Public(s), pré-requis

Directeurs, Responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles, la présence du binôme directeur/comptable est souhaitable

Tarif

Adhérent cotisant : **295 €**

Capacité maximum

12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire
- Evaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

